

Impr. Smets, Blegny

8^e ANNÉE
N° 80 - 12 FB
18 / 1 / 80

Blegny-Trembleur
5.2.01 | 9 | 7

Magazine BLEGNY INITIATIVES

Rédaction : 80, rue Fatchamps, 4570 Blegny
Publicité et annonces : 31, rue de la Fontaine, Blegny
Editeur responsable : José CLOES, rue du Vicinai, 25
Tél. 87 44 76
Tél. 87 48 97
Les collaborateurs sont responsables de leurs écrits.

Le mensuel d'Informations Générales et Régionales de l'A.S.B.L. BLEGNY INITIATIVES - Localités desservies : Barçon, Blegny, Bolland, Carexhe-Heuseux, Dalhem, Feneur, Housse, Julémont, La Motte, Mortier, Saint-André, Saint-Remy, Salve et Trembleur.

EDITORIAL

Promesse

En guise de vœux pour l'an qui vient.

*Ce soir je te le dis, ce soir je le promets
Bien avant la saison nous aurons du muguet
Nous irons les cueillir ces petits brins de bonheur
Nous pourrons les cueillir car ils sont dans nos cœurs
Et nous les porterons aux quatre coins du monde
Où l'amour est vaincu où la colère gronde
Et nous les partagerons ces petits bouts de cœurs
Et nous les offrirons en gage de bonheur.*

*Ce soir, je te le dis, ce soir je le promets
Bien avant la saison nous aurons des bouquets
De ces bouquets de roses cueillies en mon jardin
De ces bouquets de fleurs effaçant les chagrins
Et nous les porterons aux quatre coins du monde
Qu'enfin l'amour, la joie tous ces pays inondent
Et nous les partagerons ces bouquets de chaleur
Et nous les offrirons en gage de bonheur*

*Ce soir je te le dis ce soir je le promets
Bien avant la saison nous pourrons vivre en paix.*

François CONSTANT.

Pour tous vos travaux de CARRELAGES
et REVETEMENTS

ainsi que pour toutes fournitures concernant
ces travaux

Maurice WAUCOMONT-TAETER

Rue Vieille Voie, 7

MORTIER

Tél. 87 45 74

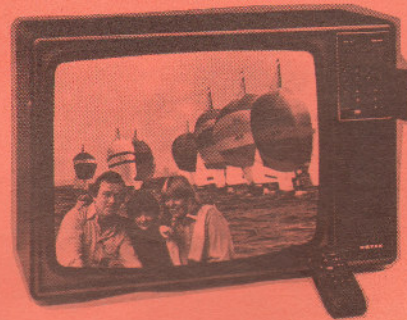
Les bottes «Spéciale
Gros Mollet» sont
rentrées. Plusieurs tons
et plusieurs hauteurs de
talons.

Venez vite
faire votre choix.

CHAUSSURES
LEHANE

VISÉ 79 13 09
BLEGNY 87 45 18

★
RÉPARATION



NOVAK
TV couleur mono
pour
33.900 F

T.V.A. comprise
avec reprise
de votre ancien
téléviseur

Nous vous proposons : le téléviseur couleur Mono Novak, écran 66 cm, 16 présélections, châssis modulaire, display, commande à distance ultra-sonore et un service après-vente irréprochable.

Toujours moins cher pour une qualité toujours meilleure
2, rue Entre-2-Villes, BLEGNY Tél. 87 51 10

Maison Grosjeans
Le spécialiste
qui vous garantit un service après-vente
dans les 24 heures sprl

Pâtisseries fines
en tous genres



Rendez-vous chez votre spécialiste de la qualité

Pierre LEDENT

pour des croissants chauds les samedis et dimanches matins

59, rue Entre-deux-Villes

4570 BLEGNY-TREMBLEUR

Téléphone : 87 42 16

Même maison : Rue Gérard Wilket

à SAINT-REMY

VOULEZ-VOUS FAIRE DES ECONOMIES ?

PIERRE NIHANT 13, rue de la Sarthe
4510 SAIVE

est à votre disposition pour vos financements de voitures ou de motos à des **taux préférentiels** si vous sollicitez **directement** en nos bureaux votre financement et si vous remplissez **une** des trois conditions suivantes :

- vous êtes assuré à notre agence pour votre véhicule ;
- il s'agit d'une première mise en circulation et vous nous confiez l'assurance responsabilité civile pour votre véhicule
- vous êtes assuré chez un autre agent mais vous marquez votre accord pour nous confier la gestion de votre contrat

Pierre NIHANT

est également à votre disposition pour vos

Prêts personnels
Prêts hypothécaires
Toutes les assurances

BUREAUX OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 A 12 H ET DE 13 H A 18 H
LE SAMEDI DE 9 H A 12 H
Tél. 62 74 33 - 62 72 56

Exemple de taux :

Montant à financer	Nombre de mois	Taux préférentiel montant mensuel	Taux nominal montant mensuel	VOTRE ECONOMIE
50.000	12	4.512	4.656	1.728
	24	2.438	2.528	2.160
100.000	24	4.857	5.005	3.576
	36	3.468	3.607	5.004
150.000	24	7.295	7.465	4.320
	36	5.202	5.366	5.304
200.000	24	9.713	9.913	4.900
	36	6.936	7.115	6.444
	42	6.146	6.321	7.350

LE BILLET MENSUEL DE MONSIEUR SCHNACKERS PREMIERS AVIATEURS.

Notre région a eu, avant la guerre de 14, l'insigne honneur d'accueillir deux des premiers aviateurs. Ces pionniers de l'aviation furent le Liégeois Nicolas KINET et le Français PARISOT.

L'aviateur Nicolas KINET était des plus populaires dans la région liégeoise. Tout le monde chantait sur l'air de la « Tonkinoise », « C'est Ki-Ki, c'est Kinet qui vole... ». C'était l'époque où les premiers avions étaient rudimentaires et se dénommaient astucieusement, des « cages à poules ». KINET battit le record du monde en 1910, record de durée avec passagers sur biplan Farman, durant 2 heures 51 minutes et 9 secondes. C'était le 15 mai 1910. Ce fut un champion au meeting d'aviation pendant l'exposition universelle de

Bruxelles ; malheureusement victime d'un accident, il se tua au champ d'aviation DE Stockel-lez-Bruxelles, le 3 août 1910.

Quant à PARISOT, ce fut un des premiers aviateurs français ; il était né à Bézannes, près de Provins, en Seine et Marne, le 29 janvier 1881. Invité en Belgique, au meeting d'aviation à Bombay, lors de la fête annuelle, son appareil capota et s'écrasa au sol dans une prairie le long de la route de Maestricht ; c'était le dimanche 29 juin 1913. PARISOT fut retiré mourant des débris de son biplan, il disparaissait à l'âge de 32 ans.

Honneur à ces deux pionniers dont la fin fut si tragique.

Jos. SCHNACKERS.

CHANSON DU JURA SUISSE.

Fin août, lors d'un congrès à Delémont, la délégation wallonne, dont je faisais partie, fut accueillie dans un petit village de la « Franche-Montagne ».

La chorale, en costume régional, interpréta à notre intention quelques chansons de son répertoire. Je vous en livre une, écrite par Henri Devain, qui exprime bien la sensibilité des habitants de cette région magnifique à laquelle ils sont amoureuxment attachés.

LA CHASSE

L'article de notre ami Nicolas MARDAGA, paru dans le numéro de notre journal du 15 novembre dernier, a suscité des réactions en sens divers. Par souci d'objectivité, nous publions ci-dessous la lettre qui nous a été adressée par Monsieur Paul SCHAEKEN de Blegny, que nous remercions de l'intérêt qu'il porte à Blegny-Initiatives et nous demandons à l'auteur de l'article en question, de vous faire part de ses remarques.

La Rédaction.

Monsieur,

Grâce à Blegny-Initiatives, (La chasse N.M. 15.11), nous apprenons que les écologistes perdent tout sens critique en se mettant à table, que les chasseurs sont des « protecteurs » qui gèrent un patrimoine avec sagesse et... que la chasse en Belgique se compare au génocide qui se perpétue au Cambodge (on utilise effectivement des fusils de part et d'autre !)



Les positions des écologistes sont nettement plus modérées et réalistes. Excusons la charmanche speakerine de la TV pour ses affirmations passionnées et donc excessives.

Le principe de base d'une bonne gestion de la faune sauvage est de veiller à la protection intégrale des espèces situées aux sommets des réseaux tropiques : rapaces, renards, chats sauvages, mustélidés, etc... Les chasseurs par contre, favorisent artificiellement la reproduction et la survie de certaines espèces « nobles » et s'octroient le DROIT de limiter les prédateurs quand leur impact sur le petit gibier est trop important.

Les cervidés qui vivent dans des milieux semi-naturels, se trou-

vent sans prédateurs naturels et doivent être limités par une action de l'homme sur base d'un plan de tir scientifiquement établi et respecté par tous les « invités » à la chasse. La sélection par la chasse des oiseaux d'eau est impossible et inutile, puisque leurs prédateurs naturels existent toujours, sauf... quand ils sont éliminés par les chasseurs (les mauvais !!!)

La co-existence de la chasse, de la protection de la nature et du tourisme, implique la collaboration de toutes les parties concernées, en vue d'une meilleure organisation de l'occupation des milieux naturels et semi-naturels et par conséquent une réduction de la pression de la chasse qui a quadruplé en 100 ans (32.000 chasseurs et les braconniers).

D'avance, je vous remercie de la suite que vous réserverez à ces quelques réflexions.

Joseph Battice-Grailet

CHAUSSURES

ARTICLES DE SPORT

32, RUE ENTRE-2-VILLES

BLEGNY

Tél. 87 47 46



BLEGNY

RESULTATS DE LA TOMBOLA DE L'UNION DES INDEPENDANTS BLEGNYSOIS

Nous avons le plaisir de signaler que tous les records de distribution de billets ont été battus (178.000) et nous nous permettons de remercier l'honorable clientèle qui, une fois de plus, a fait confiance aux divers commerces Blegnytois.

- 1279-1459-1947-2109-4049-4838-5191-6296-7589-8819-9676-11934-13343-13679-13758-13816-14023-16195-17200-17942-21618-23309-23884-24861-27053-27144-27510-27814-28286-29439-29820-30906-32373-33435-34639-35053-35439-36784-38142-39614-40039-41115-41677-44119-46254-46324-46957-48013-48656-48827-49855-51922-52813-54176-55784-56066-57866-58332-58655-59722-60407-61185-61516-62063-62224-62293-63182-65662-67658-69375-69425-74366-76426-77016-77538-77896-78017-78751-79086-79123-81168-81356-84725-85270-85777-86024-86216-87170-88118-88462-89132-90224-91873-94708-95715-97835-97920-98036-98465-99121-101653

- 102671-102707-103946-104174-105415-105531-105700-108103-108472-109296-111593-114115-114586-115700-115839-116186-116245-117725-118639-120511-120611-120629-121031-121656-125929-125937-127766-129163-129545-129572-132908-133044-133436-135069-138149-138336-138996-139345-139453-140924-140993-142139-142425-143844-143999-144199-147393-148349-148599-149925-150446-150525-151943-152754-153243-153839-153853-155655-157381-160225-161925-162475-163022-165501-166432-167763-167815-168364-169143-169415-170962-171364-176843-176906-177311-177459-177523, sauf erreurs ou omissions.

Tirages spéciaux :
Gagné 1 bon d'achat de 5.000 F. les billets portant le n° 26103 — 48993 — 56456 — 69566 — 141600 — 172660
Gagné 1 bon d'achat « Energie - es-

M. et Mme J. Wilderyans-Henard

Dépositaire Piedbœuf - Artois et toutes bières étrangères

Salle pour banquets

La Source

Chienrue, 33 — 4570 BLEGNY
Tél. 87 48 18

A. REMACLE-RENSONNET

116, RUE DE FAUCHAMPS - BLEGNY TELEPHONE 87 46 21

MENUISERIE DU BATIMENT - PERSIENNES - VOLETS STORES POMPES FUNEBRES SERVICE JOUR ET NUIT

Pour vos BANQUETS DE TOUS GENRES

Voyez le SERVICE TRAITEUR du

petit Vatel

Rue de l'Institut BLEGNY
Tél. 87 40 06

sence - mazout - charbon » les billets portant le n° 60600 et 105311. Réclamation des lots jusqu'au samedi 9 février 1980 chez Madame BOTTIN, rue de la Station, à Blegny.

Pour le Comité organisateur.

RYAVEC Jeannot.

*Amis, notre chant vous convie
Amis, à un instant de repos.
Le travail n'est pas toute la vie
Et chanter, rend les cœurs dispos.*

*Chanter, c'est aimer notre terre
C'est goûter son âme et sa paix.
Pourquoi se forger des chimères
Et laisser le bonheur s'échapper ?*

*Chanter, c'est aimer la nature
C'est goûter ses riches clartés.
Pourquoi rechercher l'aventure
Le bonheur, n'est-ce pas la beauté ?*

*Chanter, c'est aimer la tendresse
L'amitié, l'amour enchanteur.
Pourquoi rechercher la richesse
Le bonheur n'est-il pas dans les cœurs ?* à méditer... N.M.

« Je pense que Monsieur SCHAEKEN n'a guère interprété mon article du 15 novembre d'une façon « modérée et réaliste » mais plutôt « passionnée », donc excessive ».

En ce qui concerne le petit gibier, il faut savoir :

- que le lapin de garenne est décimé chaque année par la propagation de la myxomatose, un moyen scientifique d'extermination.
- que le gibier des plaines (cailles, perdrix, faisans, lièvres) est en voie de disparition, à cause de l'emploi intensif des herbicides et pesticides. Les autoroutes tuent plus de lièvres que la chasse.

C'est la rançon du progrès et nul ne peut s'opposer au progrès. Un jour viendra où il n'y aura plus de chasseur au petit gibier, parce que ce dernier aura complètement disparu.

Le nombre de cervidés reste important, le rôle du chasseur devient acceptable pour Monsieur

SCHAEKEN, pour autant que ce rôle soit exercé « selon un plan de tir scientifiquement établi ».

Le gibier d'eau est très protégé par la création de nombreuses réserves naturelles ; je m'en réjouis, mais je regrette que ces magnifiques oiseaux soient tués chaque année par la pollution des cours-d'eau et des mers, une autre rançon du progrès.

Il y a 32.000 chasseurs en Belgique. C'est la conséquence de la démocratisation des loisirs, faut-il la regretter ?

On confond trop souvent l'écologie, étude des relations des êtres vivants avec leur milieu naturel et l'action menée par les « écologues » d'aujourd'hui, action qui méconnaît, qui bafoue les traditions établies au cours des siècles.

Je regrette de devoir dire à ces derniers, qu'avant leur « naissance », nul ne songeait à livrer le gibier à l'appétit des renards et des loups.

N.M.

Votre FLEURISTE

**F. Dasse-
Degueldre**



31, RUE INSTITUT

BLEGNY

Tél. 87 42 08

CARROSSERIE
CLOES

Fondée en 1908

TOLERIE PEINTURE

Réparation et transformation
de camions et voitures
Constructions métalliques
et en métaux légers
Produits d'entretien
pour carrosserie

37, pl. Ste-Gertrude BLEGNY
Tél. 87 41 88

**GARAGE
VICTOR JACQUES**

Route de Battice

Saint-André

Entretien et réparation tous véhicules

Tél. garage 87.56.64

Tél privé : 87 56 72

ouvert le samedi

GYMNASTIQUE ST JEAN BERCHMANS

A.S.B.L. — BLEGNY

- Une démonstration réussie... Un championnat provincial en perspective.
- BAL DE CARNAVAL pour enfants...
- Tous ceux qui ont assisté le samedi 8 décembre 1979 à la démonstration de gymnastique étaient d'un avis unanime : les monitrices et moniteurs ont réalisé, malgré le peu de temps dont ils disposaient, un splendide spectacle à la fois gymnique et artistique ; des plus petits jusqu'aux plus grands, tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes afin que cette soirée soit un succès. Le comité les félicite et les incite à poursuivre dans cette voie.

Vous étiez nombreux pour les encourager et les applaudir, le comité vous en remercie et propose à vous et à tous ceux qui aiment la gymnastique de retenir dès maintenant la date du **dimanche 30 mars 1980**. En effet, ce jour-là, se déroulera dans notre salle St-Jean Berchmans, rue de l'Institut, le **Championnat provincial** de la Fédération Liégeoise réservé aux fillettes de 6 à 10 ans en gymnastique sportive : vous pourrez, dès 14 heures, les admirer dans les quatre disciplines sportives féminines : le saut, le sol, les barres asymétriques et la poutre. Souhaitons à nos gymnastes de s'y mettre en

évidence.

- Vu le succès de l'année dernière, le comité a décidé d'organiser de nouveau le Grand bal paré et travestie carnaval pour les enfants (petits et grands). Il aura lieu le dimanche 10 février 1980 à la salle Saint Jean Berchmans à 14 h 30. Il sera animé par la Discothèque J.M. et les fameux Clowns : ZAZOU et GIGOT : du rire, des jeux, des bonbons... Quel programme ! Et l'entrée est gratuite pour les enfants... Quelle aubaine ! Venez-y nombreux et faites vous accompagner par vos amis et amis.

Amitiés sportives.
LE COMITE.

TRIAL



Jean-Luc COLSON, leader du championnat de Belgique.

BLEGNY
Salle Saint Jean Berchmans

Samedi 2 février 1980 à 21 h

GRAND BAL DES PRESIDENTS

animé par la
DISCOTHEQUE SPECIALE

2° au Championnat de Belgique 1979
Jeux de lumière féériques

Pour la première fois à Blegny, un rendez-vous à ne pas manquer.

Ce bal est organisé par la Jeunesse et le Tennis de table.

Entrée générale : 100 F

Invitation cordiale à tous.

Les Comités.

En tête dès la première épreuve à Bilstein, il fut précédé par les frères LEJEUNE au trial de Lustin.

Il avait pris la tête à l'issue du premier tour du trial de la Salm lorsqu'il fut handicapé par une lourde chute, forte entorse du poignet et de la main. A force de courage et de volonté, il parvint cependant à se classer troisième derrière Bernard CORDONNIER et J.M. LEJEUNE.

Bravo pour ce beau résultat obtenu dans des conditions très difficiles.

Au trial de Thuin, après un chassé-croisé avec ses principaux rivaux, il l'emportait et consolidait sa première place au championnat.

Classement actuel de ce championnat :

1. J.L. COLSON 15 + 8 + 10 + 15 = 48 pts.
2. E. LEJEUNE 12 + 12 + 8 + 12 = 44 pts.
3. B. CORDONNIER 10 + 6 + 15 + 10 = 41 pts.
4. J.M. LEJEUNE 6 + 15 + 12 + 0 = 33 pts.

Il reste 3 épreuves à disputer, le 13 janvier à Aywaille, le 27 janvier à Wavre et le 3 février à Marche.

La manche belge du championnat du monde se déroulera le 24 février à Bilstein.

**4 AMICALE DES PENSIONNES « UN MAILLON DE LA CHAÎNE »
DE SAÏVE ET ENVIRONS**

**RESULTATS DU TIRAGE DE LA GRANDE TOMBOLA
DU 19 DECEMBRE 1979**

1046 — 1168 — 1272 — 1349 — 1446 — 1521 — 1666 — 1709 — 1825 — 1907 — 2040 —
2145 — 2277 — 2328 — 2403 — 2451 — 2547 — 2586 — 2659 — 2754 — 2835 — 2943 —
3089 — 3154 — 3229 — 3376 — 3450 — 3511 — 3536 — 3666 — 3733 — 3775 — 3832 —
3931 — 4036 — 4145 — 4277 — 4353 — 4440 — 4559 — 4628 — 4761 — 4884 — 4997 —
5015 — 5160 — 5293 — 5343 — 5364 — 5406 — 5573 — 5641 — 5725 — 5814 — 5824 —
5983 — 6054 — 6125 — 6278 — 6334 — 6420 — 6593 — 6669 — 6689 — 6780 — 6793 —
6810 — 6892 — 6812.

En échange du (ou des) numéro(s) gagnant(s), les lots peuvent être réclamés chez Madame BIERSET, Parfondvaux, 12 à Saïve, le MERCREDI après-midi ou jusque fin janvier à la salle L'ESPOIR, près de l'Eglise à Saïve.

LE SKI DE FOND

En fait, c'est l'ancêtre du ski et sa pratique remonte à ... l'existence de l'homme.

Des fresques et panoplies découvertes en Norvège, montrent nos ancêtres (2500 av. J.C.) sur d'immenses morceaux de bois relevés à l'avant.

Au début du XIII^e S, les guerriers Vikings se servaient de planches très longues, à bouts fortement recourbés, avec un bâton unique de façon à laisser à l'autre bras toute sa liberté.

C'est seulement entre 1881 et 1883 que les skis ressemblant à ceux que nous connaissons, font leur apparition, mais toujours dans un but de pratique utilitaire.

Dès le début du XX^e siècle, le ski de fond prend de plus en plus d'extension, jusqu'à l'avènement des remontées mécaniques qui lanceront véritablement le ski alpin et feront régresser son ancêtre... jusqu'en 1968 et les Jeux Olympiques de Grenoble. Grâce à la retransmission télévisée des épreuves, le ski de fond va prendre un nouveau départ et son expansion est

loin d'être achevée.

Sa pratique répond aux besoins actuels d'un grand nombre et s'adresse à tous pour des motifs divers.

Parmi ces raisons, il est intéressant d'en noter quelques-unes sachant qu'il en existe beaucoup d'autres, et que l'évolution de notre société moderne amènera nécessairement de nombreux adeptes à ce sport passionnant: citons tout d'abord des raisons affectives, telles que le cadre, la liberté, la pratique en famille, etc...

Le ski de fond attire par son originalité par l'ambiance qui lui est propre et par le cadre dans lequel il se pratique. Ceux qui en ont déjà goûté, savent le plaisir que l'on peut éprouver à glisser sur une belle poudreuse, dans les magnifiques décors de nos Fagnes ou de nos Ardennes... ou encore dans les environs de Blegny.

Sans vouloir décrier le ski alpin, qui a ses joies propres, le ski de fond est plus complet, s'adresse aux moins jeunes comme aux jeunes, requiert un équipement

moins coûteux (environ 2.000 F pour les skis et les chaussures) et peut se pratiquer en Belgique pendant 6 à 8 semaines.

Et puisque nous avons la chance d'habiter aux portes des Ardennes, pourquoi n'en profiterions-nous pas cet hiver?

L'A.D.E.P.S. a créé des centres d'initiation et des pistes balisées à trois quarts d'heure d'ici. Sans compter les multiples possibilités de ce que j'appellerais le ski-promenade.

Si vous êtes déjà un « mordu » ou si vous avez envie d'essayer, retenez qu'à partir du samedi 12 janvier, vers 13 h 45 et suivant l'enneigement (cf. journal télévisé du vendredi à 19 h 30), on partira de la place Ste-Georgette. Des sorties le dimanche ou le mercredi après-midi pourront également être envisagées.

Les plus initiés apprendront aux autres.

Pour d'autres renseignements, s'adresser à Raymond DEBRUCHE, rue J. Ghuysen, 51 — Tél. : 87 50 82 (le matin) et 87 44 79.

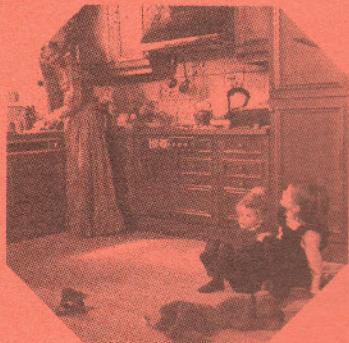
TOUT L'ELECTRO-MENAGER

AU MAGASIN

VICTOR LERUTH

RUE DE LA STATION, 119

Tél. 87 49 98



BLEGNY

Réalisation de cuisines équipées

SERVICE APRES VENTE

Dépannage rapide et garanti, assuré par le patron lui-même

Un magasin où la conscience professionnelle et le sérieux sont les seuls atouts

BBC - PRIMUS - SCHOLTES - THERMOR - FRIGOR - VENDOMOIS - EFEL - TONDEUSES MOUNTFIELD

LES ELEVES DE 6^e ANNEE PRIMAIRE DE LA SECTION PREPARATOIRE DE L'ECOLE MOYENNE DE L'ETAT DE BLEGNY EN CLASSES D'ARDENNES.

Saint-Hubert, petite ville située sur un large plateau au cœur de la forêt ardennaise accueille nos étudiants.

En effet, nos élèves de 6^e année primaire sont partis en classes d'Ardennes du 7 janvier au 18 janvier inclus.

Pendant leur séjour, ils reçoivent

sur place les cours théoriques sous forme de mi-temps pédagogique.

Les activités sur le terrain, étude du milieu, géographie, histoire et sciences occupent le temps libre sans oublier les promenades dans le cadre merveilleux de la forêt de Saint-Hubert.

Excellente initiative du personnel enseignant, qui aidé dans une large mesure par l'Amicale de l'Ecole Moyenne pour résoudre le problème financier, permet à nos filles et garçons d'apprendre à vivre en respectant les autres tout en étant capables de voir, de sentir et d'aimer leur pays.

CUISINES

COMBINÉES

COLLARD

**L
E
R
U
T
H**

Devis et placements par les patrons

Meubles T.V. stéréo
Meubles de halls
Arnelles, peintures
Bureau
Bibliothèques, etc...



5 cuisines d'exposition à vendre — 50 %

Meubles COLLARD

MENUISIER-EBENISTE

SPECIALITE DE MEUBLES CHÊNE

Salons des plus grandes marques

Matelas EPEDA — PIRELLI — RECOR

Entrée libre

Tél. **87 40 57** **MORTIER**

CERCUEILS

CHAMBRES MORTUAIRES



Chambre studio **12.900 F**, plus de 20 modèles en magasin

TROIS PRESTATIONS DE LA CHORALE DE TREMBLEUR EN DECEMBRE 1979

La région blegnytoise a eu le privilège d'entendre la jeune chorale de Trembleur à trois reprises au cours du dernier mois et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle a fait mentir l'adage selon lequel « nul ne serait prophète en son pays ».

Début décembre, elle faisait ses grands débuts en « vedette américaine » au concert organisé par la Maison des Jeunes de Blegny devant plus de trois cents personnes et ceci dans un uniforme qu'elle inaugurerait.

Elle interpréta cinq pièces se clôturant par l'hymne des temps futurs, transcription de l'Ode à la Joie de la 9^e symphonie de Beethoven sur une poésie de Maurice Bouchon, et le public qui ne se trompe jamais fit aux trente interprètes et à leur chef Barthélemy GUYOT, une ovation que les participants ne sont pas prêts d'oublier.

Le 22 décembre, la chorale de Trembleur se produisit ensuite pour le 3^e âge à l'Institut Saint-Joseph de Blegny dans son nouveau répertoire de Noël et les quelques cent personnes âgées

qui l'applaudirent, eurent plus d'une larme à l'œil en entendant notamment de vieux chants wallons du XVII^e et du XVIII^e siècle.

Enfin, la veillée de Noël interprétée en l'église de Trembleur dans une atmosphère familiale fut le terme d'une année qui a connu l'éclatement d'une formation qui prend de la planche et ce, sans moyens.

Voilà pourquoi, en ces temps empreints de matérialisme, nous ne pouvions ignorer la chose.

L'Observateur.

20.11.1979 — MATCH S.C. SAIVE — 5 F.C. ST-REMY (Vétérans) : 1 - 5



Le talentueux José GERARD (X) inscrit le 4^e but pour St-Remy.



Une très belle intervention du keeper de Saive (X) Francis LOVENFOSSE.

MAISON GILBERT ERNST

Rue de la Fontaine, 1A 4570 BLEGNY - Tél. 87 55 80

Cuisines équipées complètes
Ensembles Tables — Chaises — Tabourets
Escabeaux — Dessertes Devis gratuit

La Maison Gilbert ERNST

vous propose pour vos CADEAUX DE FIN D'ANNÉE
FERRONNERIE ET BOIS ARTISANAUX
MONTAGE DE FLEURS SECHES EN SOIE LAVABLE
POUPEES A LA MODE EN CHIFFONS
ANIMAUX EN PELUCHE NON TOXIQUES, etc...

IMPRIMERIE EREL

CARTES DE VISITE
FORMS PARIS DE
* MAISON
* BUREAU
* BOUTIQUE
EN RETENIR
FACTURES
AFFICHES
PUBLICITE

CHAMP DU PIHOT, 126
4510 SAIVE
IMPRESSEUR LA POSTE ET QUARTIER BOIS

Tél 62 36 21

UN EVENEMENT SPORTIF ET MONDAIN.

L'INAUGURATION DE LA BUVETTE DU TERRAIN B DU R.B.F.C.

Le tout Blegny s'était donné rendez-vous le samedi 15 décembre pour assister au match qui opposait la Commission des jeunes à l'équipe corporative : « Les polymusclés des frères DONNAY ».

Le terrain : moitié Fagnes et moitié marais de Floride.

Assistance : Toutes les places assises occupées, quelques vides dans les populaires.

Conditions de jeu : excellente pour le vol à voile.

Arbitre : Giuseppe BACCICALUPPI dit Lo Bello (Italie) : aussi mauvais que l'état du terrain.

LE MATCH :

C'est dans une ambiance dans le vent pour ne pas dire la tempête que les jeunes mettent la balle en mouvement. Tout le monde bouge, sauf le ballon qui reste obstinément figé dans la boue. Le voici cependant qu'il parvient à J.M. MULENEERS grâce à un raté monstre de G. CHARLIER.

Le premier envoi fuse et J. LACROIX se couche. Le ballon malicieux à juste choisi le rien de place que ne comblait pas le keeper pour passer et c'est 1-0 à la stupéfaction générale.

Guy et Jean-Luc DETALLE ont beau se multiplier, ils ne sont guère plus efficaces que le dimanche. T. SCHOOFIS en libéro arrête tout. Les « jeunes » sont dominés. C'est ce moment que choisit Marcel DASSE pour se rappeler ce qu'il faisait en première : une passe trop courte à l'arrière. J. LACROIX se hâte lentement de sortir puis rentre aussitôt pour aller rechercher le ballon qui ricane au fond des filets : 2-0.

La physionomie de la partie ne changea guère. Michel LEMAIRE et l'inusable technicien GIROU firent prendre au score des allures de forfait (5-0) à la mi-temps.

En seconde période, même si Jean dut encore se retourner 2 fois, la nouvelle tactique des « Donnay's Boys » fut payante. Ils introduisirent un douzième, puis un treizième puis enfin un quatorzième homme et réussirent ainsi à inscrire deux buts à l'excellent Jean FRANSSSEN, ex-vedette du Réal de Hachobier.

La partie se termina dans la confusion la plus totale. L'arbitre fut au propre comme au figuré trainé dans la boue. La troisième mi-temps à la buvette fut à l'inverse des deux autres car là l'équipe des rouges distança nettement ses jeunes adversaires où seul Emile PREGARDIEN démontra qu'il avait autant de talent si pas plus à lever le coude que la jambe.

Soudain, panne de courant. Il me faut bien arrêter d'écrire.

G. GUYOT.

Transport — Terrassement
Empierrement - Nivellement

LHOIST Michel

Rue Canada, 4
BARCHON Tél. 87 51 53

ECOLE COMMUNALE DE BLEGNY TOMBOLA DE LA ST-NICOLAS 1979 Liste des lots non réclamés.

1046 - 1173 - 1431 - 1681 - 1762 - 1817 - 2003 - 2120 - 2123 - 2182 - 2262 - 2320 - 2605 - 2791 - 3257 - 3337 - 3429 - 3607 - 3628 - 3902 - 3940 - 4280 - 4323 - 4379 - 4439 - 4636 - 4658 - 4793 - 5593 - 5712 - 5883 - 5891 - 6009 - 6024 - 6167 - 6189 - 6376 - 6447 - 6454 - 6463 - 6546 - 6573 - 6604 - 7166 - 7339 - 7455 - 7609 - 7753 - 7862 - 7925 - 7930 - 8183 - 8197 - 8206 - 8561 - 8720 - 8866 - 8928 - 9086 - 9127 - 9138 - 9286 - 9684 - 9699 - 9850 - 9858.

Les lots sont à réclamer jusqu'au 30 janvier, soit à l'Ecole communale de Blegny, soit à M. N. Smets, 8, rue de la Station.

Un grand merci à tous les acheteurs de cartes ainsi qu'à tous les « soupeurs » du 9 décembre... Détail pratique : quelqu'un a oublié lors du souper, un pull beige, encolure V, bordé d'une ligne brun foncé (encolure, bas et poignets). Taille large. Marque Penney.

Le réclamer à l'Ecole.

R. BLEGNY F.C. VICE-CHAMPION D'AUTOMNE EN PROMOTION.

Notre cher vieux club vient de décrocher le plus beau titre de sa très longue carrière : bien sûr, il s'agit ici d'un titre purement honorifique mais qui fait malgré tout tellement plaisir à tous les sympathisants. Quand on pense que toutes ces belles et rudes équipes flamandes appréhendent si intensément le déplacement à Blegny (le plus long et dans les Ardennes comme disaient ceux de Diegem qui croyaient sans doute être arrivés au bout du monde un certain samedi soir), c'est tout à l'honneur de nos « vert et jaune » qui, lors de ce premier tour du championnat ont su fermement se faire respecter chez eux. Aucune défaite à domicile, 12 points récoltés sur 14 et seulement 3 buts concédés à Blegny en 7 rencontres : voilà certes, ce qui s'appelle être maître chez soi. Bravo à tous les joueurs et à leur entraîneur.

Au moment où nous écrivons ces lignes nous ignorons bien entendu la façon dont BETEKOM, l'actuel troisième du clas-

sement, se sera comporté sur notre terrain. Parviendra-t-il à vaincre Blegny pour la première fois dans ses installations, on verra... et vous le saurez d'ailleurs au moment où cet article paraîtra. Mais ce qui est important c'est de retenir dès à présent, la date du dimanche 10 février car ce jour-là, évoluera sur le terrain de la rue de l'Insitut, l'actuel et autoritaire leader brabançon TESTELT : une bien belle équipe et quel souvenir pour les nôtres puisqu'un humiliant 5-0 clôtura le match aller (ce fût le mauvais match, le faux pas de Blegny, l'off-day complet comme chaque équipe en connaît un ou deux par saison). Pas de doute que les Blegnytois ont une énorme revanche à prendre et que ce dimanche de février nous promet une fameuse bgarre (sur le plan sportif bien entendu). Voilà ce qui devrait être à Blegny le match phare de notre championnat. TESTELT avec sa moyenne de 1300 entrées payantes par match (eh ! oui, ça fait rêver nos

clubs) déplacera comme d'habitude ses très nombreux et bruyants supporters aux casquettes vertes et blanches. Serons-nous en minorité chez nous, sur les gradins ? Nous espérons bien que non et pour cela, nous comptons sur tous les amateurs de football de la région. Blegny mérite bien d'être vu cette année.

La Commission d'Initiatives du Club.

Dernière Minute
Académie de Musique
"CESAR FRANCK"
section de Blegny
Audition d'élèves
Le vendredi 25 janvier à 10h
en la Maison des Jeunes
à BLEGNY

ENTREPRISE DE
PLAFONNAGE - CIMENTAGE - CHAPE - CREPIS

Michel BOURDOUXHE

11, rue de la Fontaine
4570 BLEGNY-TREMBLEUR
Tél. (041) 87 47 87

NOSSE TCHÈT

*Nosse tchèt, c'est li rwè dès capons...
èt l'messe dèl djowe dè vwèzinédje.
Por lu totes lès tchètes dè viyédje
difalilhèt d'admiration.*

*Ossi stokès qu'on djône liyon,
ènn'a st-ossu l'rûse èt l'corédje.
Nosse tchèt c'est li rwè dès capons...
èt l'messe dèl djowe dè vwèzinédje.*

*I tchèsse lès soris, lès mohons...
èt qwand c'est qu'on tchin so s'passédje
a l'mêleur dè miner d'l'arédje,
on còp d'pate li chèv di lèsson...
Nosse tchèt, c'est li rwè dès capons !*

Nicolas DONNAY.

Taxi ADAM

Tél. (041) 87 45 94

SERVICE RAPIDE
SERVICE SOIGNÉ
SERVICE IMPECCABLE

Taxi jour et nuit

Mariage complet en Mercedes

Une bonne **STELLA ARTOIS**
se boit au

CAFÉ DU CENTRE

Local du Club cycliste

Rue Entre-2-Villes, 6 4570 BLEGNY

TOUTE LA GAMME

« **SIMCA** »



au garage

Thomassin

CHRYSLER

★ SIMCA

Grand choix de voitures d'occasions

BLEGNY-TREMBLEUR
Tél. 87 41 08

BIBLIOTHEQUE DE BLEGNY

Après 1979, quoi de neuf pour l'An Neuf ?

Pour accueillir et satisfaire les nombreux lecteurs qui fréquentent la bibliothèque de Blegny (la moyenne est proche de 50 lecteurs par séance), il faut beaucoup de livres de qualité.

Les subsides (commune, province et état) ainsi que les dons ont permis un accroissement considérable puisque le nombre de volumes mis à votre disposition a pratiquement doublé en trois ans.

Environ 7000 livres sont maintenant disponibles. De plus, les échanges interbibliothèques sont devenus hebdomadaires et peuvent donc vous éviter bien des déplacements, de fastidieuses recherches. Mais êtes-vous déjà venu(e) à la bibliothèque ?

Vos enfants la connaissent-ils ? Un bon livre est tellement utile.

Parmi les dernières acquisitions :

- La fleur cachée (P. BUCK)
- Les vacances du petit Nicolas (SEMPE)
- Les syndicats (GELEDAN)
- La publicité (BREMONT)
- Du plan à la dissertation (DESALMAND)
- Découvrir la montagne (LAMBOT)
- La maison dans le frêne (HENOU MONT)
- Le compagnon rouge (OUTERS)
- Barbapappa et les chiffres (TISON)
- Votre cheminée (MICHEL)
- E = MC² mon amour (CAOVIN)
- Un chien de saison (DENUZIERE)
- Affaires étrangères (ROBERTS)
- L'Enéide (VIRGILE)
- Histoire romaine (TITE LIVE)
- Odes - Arts poétique (HORACE)
- L'Ankou (FOURNIER)
- La course au flan (JYL)
- Ceux d'Outremeuse (JOUR)
- L'Iliade (HOMERE)
- L'île des enfants (JERSYLD).

La bibliothèque publique communale de Blegny est ouverte le mercredi de 17 à 19 h, le samedi de 10 h 30 à 12 h 30 à l'hôtel communal 1, place Ste-Gertrude.

Les bibliothécaires,
Gilbert et Claire DELIEGE.

AMICALE DES PENSIONNES DE SAIVE ET ENVIRONS « UN MAILLON DE LA CHAÎNE »

L'équipe des responsables se fait un plaisir de présenter le bilan des activités qu'ils ont pu réaliser au cours de l'année qui se termine pour satisfaire celles et ceux qui leur ont fait confiance.

Nous rappelons d'abord qu'un goûter agrémenté de certaines anima-

tions, est organisé tous les deuxièmes mercredis de chaque mois ; les autres mercredis de l'année sont actuellement « réservés » à des leçons de gymnastique, uniquement pour nos affilié(e)s ou à des marches à travers notre commune et les environs ou encore à des balades en Fagnes.

De plus entre le 20 décembre 1978 et ce jour, nous avons organisé ou participé aux diverses organisations suivantes :

20.12.78 :
Première démonstration de notre section de gymnastique, « Les Anti-Rouille » à la salle l'Espoir à Saive.

17.1.79 :
Projection spéciale de diapositives avec chants inédits, dans des montages de M. COLLARD, rue Ste-Marguerite à Liège.

18.1.1979 :
Participation massive à la matinée théâtrale au Palais des Congrès à Liège : super-revue « Jubilez avec nous ! » par la Cie Mosane.

23.1.1979 :
Participation au Forum, à Liège, à une matinée de chants exécutés par « Les petits Chanteurs de Vienne ».

14.2.79 :
Projection de montages de diapositives par de la musique classique ou populaire par M. J. NOTERMANS.

22.2.1979 :
Assistance à la matinée théâtrale au Palais des Congrès à Liège : les Comédiens associés y présentaient « Huit femmes » d'Alb. Thomas.

14.3.79 :
Goûter mensuel sous le signe du carnaval suivi d'un petit bal travesti « entre-nous ».

22.3.1979 :
Théâtre au Palais des Congrès : matinée organisée par les « sections » théâtrale, chorale et danse folklorique de notre association régionale. Des membres de notre amicale y participaient comme « acteurs ».

11.4.1979 et 18.4.1979 :
« Marches » à travers la commune et les environs suivant des itinéraires proposés dans la brochure jaune éditée par l'Administration communale de Blegny.

26.4.79 :

Participation massive au rallye du printemps préparée par notre Association régionale.

29.4.1979 :
Grand Matinée récréative gratuite offerte au Palais des Congrès, à Liège par « La Joyeuse Vague » au programme : « Li p'tit ff da s'papa ».

30.5.79 :
Grand « dîner » anniversaire de notre amicale avec animation musicale spéciale.

20.6.79 :
Excursion combinée : petit train, car, bateau (Trimbleu, Gulpen, Maestricht).

30.6.79 :
Après-midi récréative à Wonck, goûter, chorale, danses folkloriques, play-back.

5.7.1979 :
Pour nos « gymnastes » et nos « marcheurs » : journée nature au Sart-Tilman avec conférencier et guide + apprentissage au golf adapté pour les 3 x 20.

14.7.79 :
Participation à « C'est la fête à Seniors-Horizons » à Maubeuge.

19.7.79 :
Balade en Fagnes.

23.8.79 :
Excursion à Han-sur-Lesse.

23.9.79 :
Participation à la matinée offerte gracieusement par Saive-Union : revue « PUSSEZ PAS à L' Index » par la Cie Mosane.

10.10.79 :
Montage de diapositives sur les Fagnes présenté par M. TENRET.

11.10.79 :
Rallye d'automne : Bruxelles et son millénaire.

18.10.79 :
Balade en Fagnes.

22.11.79 :
Visite guidée du musée de la Vie wallonne à Liège.

28.11.79 :
Matinée et soirée au Sandra.

6.12.79 :
Olympiades de sports-seniors à Charleroi : brillante démonstration de notre section « Les Anti-Rouille ».

12.12.79 :

Souper de St-Nicolas — Noël avec tirage de notre grande tombola et animation surprise !

En cours d'année :
Participation massive de nos membres à la magnifique excursion et à l'amusante matinée gracieusement offertes par l'Administration communale de Blegny à tous les pensionnés de la commune.

Grâce à notre affiliation à l'Association des Groupements de Retraités dont les animateurs œuvrent en permanence au siège des mutualités, place du XX Août, à Liège, nos membres peuvent bénéficier d'avantages importants et d'encadrements spéciaux pour des voyages et séjours de vacances.

Nous relevons cette année 46 participations de nos membres à ces séjours et voyages selon des choix très divers comme la Grande Motte et la Provence, le Portugal, Westende, Ovifat, Rome, Suède, Maria-kerke, Vénétie et Dolomites, Rhin-Moselle...

En outre, nos membres désireux de « faire » du théâtre, de la chorale ou de la danse peuvent, en se rendant place du XX Août, à Liège participer régulièrement à ces activités. Mieux même, un orchestre de seniors est actuellement en formation.

Nous tenons à réaffirmer que nous ne désirons en aucune manière concurrencer les autres amicales locales existantes. Notre seul but est d'en être un complément et nous cherchons surtout à organiser des activités intéressantes, amusantes et valorisantes qui apportent un maximum de satisfactions tantôt aux uns, tantôt aux autres selon leurs goûts, leurs possibilités ou leurs aspirations.

C'est donc un deuxième mercredi du mois à partir de 13 h 30 que tout(e) pensionné(e) ou assimilé(e) peut venir s'inscrire et nous rejoindre en notre local, salle de l'Espoir, près de l'Eglise à Saive.

Soyez certains que la porte vous est grande ouverte et que vous y trouverez bonne humeur et chaleureuse amitié.

Pour l'équipe des responsables,
P. GOUVARS,
Rue Fossé Piron, 57,
4532 Saint-Remy.

Gilbert ERNST

Rue Voie des Fosses, 8
Rue de la Fontaine, 1A

S.P.R.L.
4532 SAINT-REMY
4570 BLEGNY

TOUT pour le bâtiment — Menuiserie Bois et Aluminium

VOLETS = Economie de CHAUFFAGE

VOLETS ALU MINI CAISSON

S'adapte à toutes les fenêtres mêmes existantes

Remède contre le froid, le bruit et même contre la chaleur en été

Stores Vénitiens DRAPERY — ROLLO'S Tél. 87 55 80
Portes « Accordéon » — Tentes solaires 87 47 95

BLEGNY

SALLE SAINT JEAN BERCHMANS

Dimanche 10 février 1980 à 14 h 30

Grand Bal de Carnaval paré et travesti pour enfants

Animation :

DISCOTHEQUE J.M. et les Clowns ZAZOU et GIGOT

Entrée gratuite pour tous les enfants

Concessionnaire :

V.A.G



Etablissements

PAISSE

S.P.R.L.

Tél. 79 11 72 - 79 19 41

Avenue Albert 1^{er}, 34 - VISÉ

Stylos - Maroquinerie - Jeux

Librairie DEMARET

(Ancienne Maison SMETS)

3, rue Entre-deux-Villes
BLEGNY Tél. 87 53 94

PHOTOCOPIES MINUTE

Agent de LOTTO

CAFÉ

BERTRAND-JOLLY

(Chez Marie-Jeanne)

Rue Entre-deux-Villes

BLEGNY-TREMBLEUR

Ambiance joyeuse et familiale ☆ Le meilleur Stella au tonneau

Local du Royal BLEGNY F.C. Local de la Société colombophile

Local du Basketball

ACTUALITE. Pourquoi un cercle culturel à Blegny ?

La mode actuelle qui s'étend un peu partout dans nos villages, est de créer des cercles culturels, et cette initiative est encouragée par la fédération provinciale. Ce genre d'activité est né du fait qu'il fallait de plus en plus peupler les loisirs de la classe ouvrière, vu la diminution des heures de travail, et l'orientation vers une activité culturelle valable.

C'est ainsi que fut créé le cercle culturel de Blegny et environs, en septembre 1964. Ce cercle a déjà dépassé le cap de dix années d'existence ; il a attiré des dizaines de spectateurs par le choix des conférences et la valeur des orateurs, par le nombre de cinés-clubs, par son théâtre des marionnettes bruxelloises, qui firent les unes et les autres, les délices des adultes et de la jeunesse.

Que doit-on attendre aujourd'hui du cercle culturel ? D'abord un service intermédiaire entre les associations locales et la direction des affaires culturelles de la Province. Puis, grâce aux subsides officiels, le parrainage de toutes activités culturelles : expositions d'art et peintures, séances théâtrales, activités musicales, concerts spirituels et toutes autres approuvées par la Province. C'est un filon à exploiter par les sociétés concernées.

Récemment, le cercle culturel s'est constitué en association sans but lucratif dont les statuts paraîtront au Moniteur belge. Pour tous renseignements, on peut s'adresser aux membres du Comité, et en particulier, à M. THILL à Fafchamps, tél. : 87 53 34 ou au président, M. Jos. Schnackers, tél. 87 46 18

LA FABRICATION ARTISANALE DU FROMAGE DE HERVE

Une quarantaine de grands villages et de petits hameaux éparpillés à la rive parmi les herbages et les rideaux d'arbres de cette terre ondulée et molle, sans cesse changeante, sans cesse rajeunie par les incidences de saisons. Voilà certes, une description toute simple du plateau de Herve.

Les vaches laitières sont un peu à l'origine de sa bonne fortune, le plateau de Herve est connu tout particulièrement pour son fromage odorant.

Le fromage de Herve est une sorte de fromage à pâte molle et à croûte lavée, fabriquée exclusivement au départ du lait de vache.

Technique élémentaire de sa fabrication artisanale.

On verse le lait encore chaud de la traite dans une cuve appelée « tine » dont la contenance va de 100 à 250 litres. Au lait frais à 30-32 °C, est joint une petite quantité de présure (13 cm³ par 100 litres). Il faut 2 litres de lait pour un fromage.

Cette opération s'appelle l'emprésurage. On recouvre ensuite la tine d'un couvercle et on laisse cailler pendant un temps déterminé par la température de la pièce. Le lait est transformé en un caillé à consistance ni trop ferme ni trop molle.

Lorsque le caillé est jugé à point, il est soumis au découpage qui doit s'opérer de façon à obtenir à la fin de cette opération des particules de caillé à grosseur égale à celle d'une noisette.

Les grains de caillé étant réguliers, on abandonne le mélange au repos dans la tine durant un certain temps ; au cours de cette phase, le sérum se sépare du caillé.

Au moyen d'une passoire (fraise) qui est déposée à la partie supérieure de la masse et dans laquelle elle s'enfonce par son propre poids, on procède à l'élimination du sérum. On enlève au maximum une quantité de sérum égale à 40-50 % de la quantité totale de lait mis en fabrication. Après quoi, il ne reste plus dans la tine que la masse de caillé-sérum à égoutter.

On procède ensuite au « dressage » des fromages.

Le caillé mélangé au sérum est puisé au moyen d'un poëlon et est déversé sur la planche de dressage ou « planche à fromage ». Ces tables sont également typiques à cette fabrication, elles sont construites en bois par des artisans de la région et présentent un rebord extérieur de ± 15 cm de haut ; le tout constituant une sorte de caisse montée sur deux tréteaux dont l'un est moins haut que l'autre.

Cette table penchée, divisée au moyen de planches longitudinales ou filières, tenues à distance par des planchettes uniformes, permet l'écoulement du dernier sérum par de petits orifices taillés dans cette filière.

Le dressage doit être opéré rapidement et la répartition du caillé doit se faire le plus uniformément possible afin d'obte-

nir des fromages à forme régulière.

La température du local est maintenue à 24-25° C.

Lorsque le caillé a acquis un certain degré de fermeté (environ après 4 à 5 h) on procède à un premier retournement. Pour cela, on fait tourner la bande entière de caillé.

Un deuxième retournement est effectué après égouttage suffisant et de la même façon que le premier. Après quelques heures, le caillé est devenu suffisamment ferme que pour passer au découpage de fromages en blocs cubiques.

Ce travail se fait au moyen d'un couteau ordinaire ou à l'aide d'un tranchoir à fromage comportant plusieurs sections. Aussitôt coupés, les cubes de fromage seront replacés sur une table entre les filières. Quatre à six fois par jour, on rend les planches mobiles, pour atteindre les esquisses de fromage et les poser sur une autre face. Cette opération doit se faire pendant deux jours.

L'égouttage du sérum continuant à s'opérer, le volume des fromages diminue et par un déplacement des intercalaires maintenant les filières, les fromages sont pressés progressivement.

Pendant ce temps tout courant d'air doit être évité. Au besoin, la table sera couverte en évitant toutefois le contact direct du dispositif de protection avec les fromages.

Les fromages sont ensuite frottés au sel et maintenus 24 heures sur la table à saler en ayant soin de les retourner à trois ou quatre reprises durant ce temps. Le salage est complété parfois par un trempage des fromages pendant quelques minutes dans une saumure préparée au départ de sérum frais et de sel.

La température dans la cuve à saler est comprise entre 14 et 19°C. Après salage, on laisse se ressuyer les fromages avant de les placer sur étagères en cave de maturation.

Les planches des étagères doivent être tenues en parfait état de propreté. Dans ce local, les courants d'air sont rigoureusement évités et la température est réglée à 14 °C.

Après huit jours, on les lave tous les deux jours, quand il deviennent roses, ceci pour qu'ils ne moisissent pas ; ils mûrissent de l'extérieur vers l'intérieur.

La durée de maturation est d'environ six semaines pour les « doux » et huit semaines pour les « remoudous » appelés communément « piquants ».

Le fromage de Herve contient 19 % d'albumine, 24 % de graisse, 1 % d'hydrate de carbone. Le pain, quant à lui contient 52 % d'hydrate de carbone. Le mariage de ces deux aliment constitue un repas extraordinairement riche et équilibré.

Annick RASSENFOSSE.
Régente en Economie ménagère.

Mode
Le Style 1980

Vital
Baguette

Rue Entre-deux-Villes, 79
BLEGNY Tél. 87 45 78



Pompes funèbres Gilbert ERNST

Rue Voie des Fosses, 8, 4532 Saint-Remy

Tél. 87 47 95

En cas d'absence : 87 50 91

1 A, rue de la Fontaine

4570 BLEGNY

N. FAFCHAMPS, rue de la Fontaine, 6

Tél. 87 40 68

Ensevelissement — Formalité

SERVICE JOUR ET NUIT



le salage.



l'égouttage.

VOYAGES
LARGEFEUILLE

19, 21, rue Léopold 4650 HERVE
Tél. (087) 66 45 63

Voyages de toutes compagnies

AIROUR - SUNAIR - RAILTOUR -
ETC...

Par avion - train - autocar - bateau

Réservation hôtels
Location appartements

Demandez les programmes à notre bureau.

Aut. cat. A N° 1202

8 MIROIR DE SOLEIL ET DE CŒUR

Depuis plusieurs années déjà, le CABARET DES HAUTEURS possède à son actif, un spectacle qui lui est propre : « Pierre, Paul, François et les autres... » Ce spectacle consiste en une alternance de textes et de chansons des trois auteurs-compositeurs de l'équipe : Pierre FESTAETS, Paul DUSART et François CONSTANT. Désirant partager leurs espoirs et leur travail avec un public encore plus large, ils viennent d'éditer un recueil de poésies et chansons intitulé : « Miroir de soleil et de cœur ».

En quatre séquences, Pierre, Paul et François offrent au lecteur les images poétiques qui font miroiter leurs cœurs :

- **L'espoir du poète** constitue une invitation à vivre des valeurs telles la Paix, la Joie, l'Amour ;
- **Les amants transparents** font découvrir un monde amoureux, chaleureux et humain quoique difficile à vivre parfois ;
- **Gouttes d'eau** entraîne le lecteur dans une cascade de textes surprenants où la chute donne un éclairage

nouveau à la poésie ; — **L'heure du berger** est le bouquet final, on y retrouve des images poétiques de la lune, du rêve, des bergers, de l'enfance, etc...

Cette plaquette est mise en vente au profit des MALOCAS, bidonvilles brésiliens dont s'occupe la liégeoise Marie-Eve COLLARD. Pour se la procurer, il suffit de s'adresser à François CONSTANT, rue Aux Communes, 49 à Barchon (ou verser à son compte 001-0130315-23, la somme de 120 F avec la mention Miroir de Soleil et de Cœur).

FISCALITE BRÛLANTE

DE LA THEORIE A LA PRATIQUE : SCANDALE A MORTIER.

Lorsque la loi sur la péréquation cadastrale — loi parue au Moniteur belge du 22 août 1979 — fut votée, le Ministre des Finances avait promis qu'elle constituerait une opération neutre, c'est-à-dire, que le précompte immobilier (anciennes foncières) ne devait pas revenir plus cher aux citoyens belges.

Tout au plus, pressé par les Sénateurs avait-il admis qu'il y aurait une plus-value fiscale de moins de 4 milliards à l'échelle du pays.

Mais, maintenant que les premières notifications de revenus cadastraux ont été faites, et en particulier à Mortier, on s'aperçoit que cette neutralité est toute théorique et qu'il s'agit là d'une vaste opération de ratisage d'argent qui rapportera au Trésor, aux Provinces et aux Communes — en attendant les Régions — des plus-values fiscales qui frisent la spoliation.

Nous prendrons deux exemples vécus à Mortier et nous ferons pour vous les calculs. Et même si ceux-ci vous semblent ardu, chers lecteurs, croyez-moi, cela vaut d'y regarder de tout près parce que vos intérêts légitimes en fonction des promesses ministérielles rappelées ci-dessus s'avèrent tout simplement être un fameux mensonge.

En théorie, sur le revenu cadastral avant péréquation, l'Etat prélevait 3 % la province et la commune un certain pourcentage. A Blegny — et à Mortier — l'ensemble représentait 66 % du revenu cadastral ancien.

Se basant sur un coefficient général de soi-disant 2,6 (revoyez mon article du 9 novembre 1979), la loi a décrété :

1° que la part de l'Etat sur le nouveau revenu cadastral serait désormais ramené à 1,25 % ;

2° que la part des provinces et des communes ne pourrait dépasser ce qu'elle est actuellement pour 1979 — MAIS CELA POUR 1 AN SEULEMENT. Pour la suite... on verra !!!

Le 1° appelle déjà un commentaire parce que 3 % : 2,6 = 1,1538 % et non 1,25 % si bien que l'Etat arrondi son pourcentage de (1,25 — 1,1538) x 2,6 = 0,25 % ou 1/4 % par rapport à l'ancien taux.

Mais il y a bien plus grave et Mortier semble, le 21 décembre 1979, avoir été une cible de choix pour les gens du cadastre.

PREMIER CAS A MORTIER.

Un propriétaire d'un immeuble construit en 1880 au plus tard, s'est vu notifier un revenu cadastral nouveau de 45.500 F pour 9.000 F anciennement.

Le coefficient moyen de Blegny : 2,71 est ainsi passé à 45.500 divisé par 9.000 = 5,06.

Comme on payait 66 % du revenu cadastral ancien à titre de précompte immobilier, donc 66 % de 9.000 F, le propriétaire payait 5.940 F.

Si l'on calcule que le pourcentage — pour la première année — doit être aménagé de manière telle qu'il reste « neutre » il deviendra normalement : 66 % divisés par 2,6 = 25 % arrondis par le bas.

Notre nouveau propriétaire s'il se laisse faire paiera à partir de 1980 — et sans reconnaissance de l'avenir — 45.500 F x 25 % = 11.375 F au lieu de 5.940 F.

Soit 11.375 divisés par 5.940 F ou 1,915 de ce qu'il payait auparavant ou encore une augmen-

tation du précompte immobilier de quelque 92 %.

DEUXIEME CAS A MORTIER.

Un autre propriétaire, qui lui, exploite certains locaux à titre professionnel voit ses revenus cadastraux passer de 22.400 F à... tenez-vous bien... 167.780 F.

Ici, le coefficient moyen de 2,71 passe à ... 167.780 divisés par 22.400 = 7,49

En faisant les mêmes calculs que pour le premier cas, il payait exactement 14.784 F de précompte et il paiera 167.780 F x 25 % = 41.945 F

Ici l'augmentation certaine sera de 183,2 % ou encore 41.945 F — 14.784 F = une augmentation de 27.161 F minimum et par an.

Voilà la réalité vécue par rapport aux promesses de neutralité de notre Ministre. Il y a loin de la coupe aux lèvres.

Et qui plus est, si l'on calcule dans l'un et l'autre cas, parce que le revenu cadastral nouveau ne représente que 60 % du loyer au 1.1.1975 le loyer actuel des deux immeubles pris comme exemples, on arrive en valeur au 1^{er} janvier 1980, à 8.800 F de loyer par mois pour une vieille maison particulière et à 91.500 F par mois pour une maison à caractère commercial — CECI A MORTIER

Dans les deux cas, les propriétaires sont prêts — ils feraient leur beurre — à louer à l'Etat leur immeuble au taux qui leur a été notifié.

Il s'agit là de véritables spoliations contre lesquelles tout un chacun se doit de réagir vigoureusement. Car s'il en est ainsi pour le petit village de Mortier qu'en sera-t-il pour tous les autres de l'entité ; nous pensons ici à Saive et à Blegny pour ne citer que ces deux-là.

Nos habitudes ne sont certes pas de brandir l'étendard de la révolte, mais que faire d'autre dans les circonstances actuelles où l'appétit fiscal devient tout simplement un appétit d'ogre ?

André FIX.

Faites un usage régulier du

Thé des Familles

Assure un bon fonctionnement du foie, estomac, intestin, rein et vessie. Stimule la bonne digestion des aliments. Laxatif idéal libérant chaque jour l'intestin. Doué d'une réelle action dépurative, il purifie le sang à chaque changement de saison et vous débarrasse des impuretés causant bien des maux. Le **THE DES FAMILLES** est la santé pour tous, grands et petits.

TOUTES PHARMACIES

Devinette

Avec 3 lettres je suis féminin (1).
En ajoutant e, je deviens masculin (2). En remplaçant e par s je deviens à nouveau féminin (3).

3. une fois
2. le foie
1. la foi
Eureka

Maison

J. SIMONIS-DIET

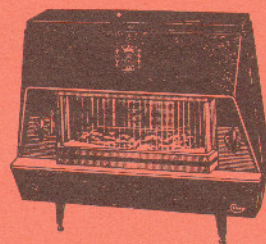
18, rue Entre-deux-Villes — BLEGNY — Tél. 87 44 43

Quincaillerie

ARTICLES CADEAUX

LISTE MARIAGE

Dépositaire NESTOR MARTIN — Ramonage cheminée sans poussière



POËLERIE
DENOZ



12, rue de la Station
4570 BLEGNY-TREMBLEUR
Tél. 87 40 18

Vous y trouverez la gamme complète des appareils CINEY

CHARBON - MAZOUT - GAZ

Facilités de paiement